



Guide de la taxe de vente du Maine

Taux standard

4.45-11.45%

Tarif réduit

2-3.45%

Vente de produits et services détaxés

Aliments destinés à la consommation humaine à domicile;
Eau, électricité et gaz naturel pour les services publics;
Médicaments prescrits;
Quelques articles.

Qui est obligé d'enregistrer la taxe de vente

Lorsque vous vendez en Louisiane et que vous êtes considéré comme un revendeur selon la définition, vous devez être enregistré pour percevoir et payer la taxe de vente en Louisiane.

Seuil

À compter du 1er janvier 2019, les concessionnaires hors de l'État ayant une présence économique pour établir un lien en Louisiane doivent s'inscrire pour

percevoir la taxe de vente. Cela inclut les vendeurs en ligne ou les vendeurs à distance qui réalisent des ventes annuelles de \$100,000 dans l'État, ou plus de 200 transactions dans l'État au cours de l'année civile précédente ou en cours.

[Seuils marchands par état](#)

[Seuils de marché par état](#)

Les règles particulières sont applicables à l'activité SAAS

[Logiciel en tant que service Seuils fiscaux par État](#)

Marchés en ligne

Si toutes vos ventes en Louisiane se font via une plateforme de marché et que vous n'êtes pas un facilitateur de marché, vous ne pouvez pas vous inscrire pour payer la taxe de vente en Louisiane. Votre facilitateur de place de marché paie lui-même la taxe de vente.

Si vous vendez sur votre propre place de marché, vous devrez vous inscrire pour payer la taxe de vente si vous atteignez le seuil.

Paiement de la taxe de vente et date de production

En fonction de votre assujettissement à l'impôt, déterminez votre fréquence de production – soit saisonnière, mensuelle ou trimestrielle:

Saisonnier – Avec autorisation spéciale;

Trimestriel – \$0 pour \$499.99;

Mensuel – \$500.00 et jusqu'à.

Les déclarations sont toujours dues le 20e jour du mois suivant la période de déclaration. Si la date limite de production tombe un week-end ou un jour férié, la taxe de vente est due le lendemain.

Pénalité et intérêts

–

Rabais

-

LOVAT

